

CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 9 FÉVRIER 2021

18 h 45 – Salle du Conseil

1er étage de l'Hôtel de Ville

La séance sera retransmise en direct sur le site internet de la Ville

Monsieur Sylvain ESTAGER

- Rapport d'orientation budgétaire 2021

Monsieur Gérard CAUDRON

- Renouvellement de l'autorisation d'installer trois bâches de dimensions exceptionnelles sur le parking A2 du stade Pierre-Mauroy
- Constatation de la désaffectation effective du volume numéro 8 (ancien centre social)
- Marchés de plein air : modification du règlement de la commission consultative et désignation des représentants

Monsieur Sylvain ESTAGER

- Restauration de l'église Saint-Pierre de Flers-Bourg - plans de financement
- Convention de groupement de commandes pour le marché public de médecine du travail, professionnelle et préventive (groupement Ville et CCAS de Villeneuve d'Ascq)
- Requalification de la rue du Vercors et aménagement temporaire du boulevard Van Gogh - Convention de groupement de commandes pour le marché public de travaux (groupement Ville de Villeneuve d'Ascq et MEL)
- Autorisation de signer les marchés publics
- Signature de la convention de partenariat entre la Caf du Nord et la Ville de Villeneuve d'Ascq pour le projet de rénovation du relais d'assistantes maternelles "caRAMel"

Madame Françoise MARTIN

- Signature des conventions d'objectifs et de financement établies entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Ville de Villeneuve d'Ascq
- Fusion d'écoles publiques

Madame Lahanissa MADI

- Rapport annuel de la Commission communale pour l'accessibilité

Monsieur Jean-Michel MOLLE

- Mise à disposition d'agents titulaires auprès de l'Association des Écoles de Musique de Villeneuve d'Ascq (EMVA)
- Actualisation du tableau des effectifs
- Mise en œuvre du forfait mobilités durables
- Mise à jour de la délibération instituant le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) n°VA_DEL2018_86 du 29 mai 2018 modifiée
- Tableau des emplois

Monsieur Gérard CAUDRON

- Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- Vœu relatif à l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la Ville de Villeneuve d'Ascq déposé par les groupes EPVA, PS, MDC et Génération.s
- Motion déposée par le groupe ACCES - Déclaration d'urgence écologique par la Ville de Villeneuve d'Ascq
- Vœu déposé par le groupe ACCES pour le remboursement des abonnements Ilévia souscrits par des étudiant-es